

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le **lundi 27 février 2023** sous la présidence de **Monsieur Patrick BEILLON, Maire**.

**PRÉSENTS** : MM. BEILLON, BILLY, Mmes BLANCHARD, LAFAURIE-LE DIVELLEC, MM. LOYER, DANIEL, GALUDEC, Mmes BOUIT, SAVARY, LE CORRE, BOCÉNO, VAUGRENARD, GUIHO, LAUNAY, MM. RÉBÉLO, MÉTAIRIE, DESVACHEZ, LE KERNEC, ALONSO, BERNIER, JÉGO.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mmes THILLAYE, ÉON.

Madame THILLAYE a donné pouvoir à Monsieur LOYER.

**La séance est ouverte à 21h15.**

**Nombre de Conseillers en exercice : 23**

**Présents : 21**

**Votants : 22**

### **1 - SECRETAIRE DE SEANCE**

Les élus municipaux ont choisi comme secrétaire de séance, **Carole SAVARY**.

### **2 - PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DÉCEMBRE**

Monsieur le maire et Monsieur RÉBÉLO, secrétaire de la séance du 13 février 2023, signent le procès-verbal.

### **3 - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE**

*(Délégations accordées à M. le Maire par délibération du 25 mai 2020)*

**Décision n° 2023-05 : Marché de travaux Eglise Saint-Martin – Tranche C – Attribution des lots**

### **4 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL**

Après délibération et un vote à main levée, et après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, 1<sup>er</sup> Adjoint, **par 1 voix contre, 2 abstentions et 18 voix pour**, adopte le compte administratif 2022 dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

#### ➤ Section de Fonctionnement

◆ Dépenses de l'exercice	=	2 024 773,85 €
◆ Recettes de l'exercice	=	2 479 902,30 €
◆ Soit un excédent d'exercice de	=	455 128,45 €
◆ Résultat de fonctionnement 2021 reporté	=	0,00 €

↳ <u>Excédent global de fonctionnement</u>	=	455 128,45 €
--	---	--------------

#### ➤ Section d'Investissement

◆ Dépenses de l'exercice	=	1 792 553,44 €
--------------------------	---	----------------

◆ Recettes de l'exercice	=	2 147 466,77 €
◆ Soit un excédent d'exercice de	=	354 913,33 €
◆ Résultat d'investissement 2021 reporté (excédent)	=	220 006,06 €
		<hr/>
↪ <u>Excédent global d'investissement</u>	=	574 919,39 €
➤ <b><u>Restes à réaliser en Investissement</u></b>		
◆ Restes à réaliser en dépenses	=	1 326 673,00 €
◆ Restes à réaliser en recettes	=	643 762,00 €
		<hr/>
↪ <u>Déficit global des RAR</u>	=	682 911,00 €
➤ <b><u>Balance de clôture</u></b>		
◆ Excédent global de fonctionnement	=	455 128,45 €
◆ Déficit global d'investissement	=	107 991,61 €
(Excédent d'investissement + déficit des RAR)		
		<hr/>
↪ <u>Excédent global de clôture des deux sections cumulées</u> (fonctionnement et investissement)	=	347 136,84 €

## 5 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Après délibération et un vote à main levée, et après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, 1<sup>er</sup> Adjoint, **par 1 voix contre, 1 abstention et 19 voix pour**, adopte le compte administratif 2022 du service "Assainissement Collectif" dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

➤ <b><u>Section de Fonctionnement</u></b>		
◆ Dépenses de l'exercice	=	73 994,50 €
◆ Recettes de l'exercice	=	107 605,88 €
◆ Soit un excédent d'exercice de	=	33 611,38 €
◆ Résultat de fonctionnement 2021 reporté (excédent)	=	10 000,00 €
		<hr/>
↪ <u>Excédent global de fonctionnement</u>	=	43 611,38 €
➤ <b><u>Section d'Investissement</u></b>		
◆ Dépenses de l'exercice	=	55 184,21 €
◆ Recettes de l'exercice	=	116 109,81 €
◆ Soit un excédent d'exercice de	=	60 925,60 €
◆ Excédent d'investissement 2021 reporté	=	298 935,58 €
		<hr/>
↪ <u>Excédent global d'investissement</u>	=	359 861,18 €
↪ <u>Excédent global de clôture des deux sections cumulées</u> (fonctionnement et investissement)	=	403 472,56 €

## 6 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT (LA CHENAIE 1, LA CHENAIE 2, LA CHENAIE 2 BIS)

Après délibération et un vote à main levée, et après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, 1<sup>er</sup> adjoint, **par 1 voix contre, 1 abstention et 19 voix pour**, adopte le compte administratif 2022 du budget annexe "Lotissement" dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

### ➤ Section de Fonctionnement

◆ Dépenses de l'exercice	=	31 312,30 €
◆ Recettes de l'exercice	=	103 394,63 €
◆ Soit un excédent d'exercice de	=	72 082,33 €
◆ Résultat de fonctionnement 2021 reporté (excédent)	=	<u>129 801,09 €</u>
↪ <u>Excédent global de fonctionnement</u>	=	201 883,42 €

### ➤ Section d'Investissement

◆ Dépenses de l'exercice	=	15 708,66 €
◆ Recettes de l'exercice	=	00,00 €
◆ Soit un déficit d'exercice de	=	15 708,66 €
◆ Résultat d'investissement 2021 reporté (excédent)	=	<u>175 995,62 €</u>
↪ <u>Excédent global d'investissement</u>	=	160 286,96 €

### ➤ Balance de Clôture

◆ Excédent global de fonctionnement	=	201 883,42 €
◆ Excédent global d'investissement	=	<u>160 286,96 €</u>
↪ Excédent global de clôture des deux sections cumulées (fonctionnement et investissement)	=	362 170,38 €

## 7 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CHENAIE 3

Après délibération et un vote à main levée, et après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, 1<sup>er</sup> Adjoint, **par 1 voix contre, 1 abstention et 19 voix pour**, adopte le compte administratif 2022 du budget annexe "Lotissement La Chenaie 3" dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

### ➤ Section de Fonctionnement

◆ Dépenses de l'exercice	=	24 840,37 €
◆ Recettes de l'exercice	=	84 661,33 €
◆ Résultat de fonctionnement 2021 reporté (déficit)	=	<u>37 528,24 €</u>
↪ <u>Excédent global de fonctionnement</u>	=	22 292,72 €

### ➤ Section d'Investissement

◆ Dépenses de l'exercice	=	0,00 €
◆ Recettes de l'exercice	=	0,00 €
◆ Résultat d'investissement 2021 reporté	=	0,00 €
◆ Soit un résultat d'exercice de	=	0,00 €
↪ Résultat global d'investissement	=	0,00 €
↪ <u>Excédent global de clôture des deux sections cumulées (fonctionnement et investissement)</u>	=	22 292,72 €

## 8 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CHENAIE 4

Après délibération et un vote à main levée, et après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, 1<sup>er</sup> Adjoint, **par 1 voix contre, 1 abstention et 19 voix pour**, adopte le compte administratif 2022 du budget annexe "Lotissement La Chenaie 4" dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

### ➤ Section de Fonctionnement

◆ Dépenses de l'exercice	=	242 968,17 €
◆ Recettes de l'exercice	=	336 732,50 €
◆ Résultat de fonctionnement 2021 reporté (déficit)	=	221 445,18 €

↪ Déficit global de fonctionnement = 127 680,85 €

### ➤ Section d'Investissement

◆ Dépenses de l'exercice	=	26 392,50 €
◆ Recettes de l'exercice	=	0,00 €
◆ Résultat d'investissement 2021 reporté	=	0,00 €

↪ Déficit global d'investissement = 26 392,50 €

↪ Déficit global de clôture des deux sections cumulées  
(fonctionnement et investissement) = 154 073,35 €

## 9 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BEAUFORT

Après délibération et un vote à main levée, et après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, 1<sup>er</sup> Adjoint, **par 1 voix contre, 1 abstention et 19 voix pour**, adopte le compte administratif 2022 du budget annexe "Lotissement Beaufort" dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

### ➤ Section de Fonctionnement

◆ Dépenses de l'exercice	=	84 812,78 €
◆ Recettes de l'exercice	=	101 956,54 €
◆ Déficit de fonctionnement 2021 reporté	=	41 773,45 €

↪ Déficit global de fonctionnement = 24 629,69 €

### ➤ Section d'Investissement

◆ Dépenses de l'exercice	=	0,00 €
◆ Recettes de l'exercice	=	0,00 €
◆ Résultat d'investissement 2021 reporté	=	0,00 €

↪ Résultat global d'investissement = 0,00 €

↪ Déficit global de clôture des deux sections cumulées  
(fonctionnement et investissement) = 24 629,69 €

## 10 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CHAMP PASTEUR

Après délibération et un vote à main levée, et après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, 1<sup>er</sup> Adjoint, **par 1 voix contre, 1 abstention et 19 voix pour**, adopte le compte administratif 2022 du budget annexe "Lotissement Champ Pasteur" dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

### ➤ Section de Fonctionnement

◆ Dépenses de l'exercice	=	17 710,00 €
◆ Recettes de l'exercice	=	17 710,00 €
◆ Résultat de fonctionnement 2021 reporté	=	0,00 €
↻ Résultat global de fonctionnement	=	<u>0,00 €</u>

### ➤ Section d'Investissement

◆ Dépenses de l'exercice	=	17 710,00 €
◆ Recettes de l'exercice	=	0,00 €
◆ Résultat d'investissement 2021 reporté	=	<u>0,00 €</u>
↻ Déficit global d'investissement	=	17 710,00 €
↻ <u>Déficit global de clôture des deux sections cumulées</u> (fonctionnement et investissement)	=	17 710,00 €

## 11 - COMPTES DE GESTION 2022 – BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT, BUDGETS ANNEXES DES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Après s'être assuré de la conformité des résultats établis aux comptes administratifs 2022, Monsieur le Maire présente au conseil municipal les comptes de gestion 2022 du receveur municipal, concernant le budget général de la commune, ainsi que le budget annexe du service "Assainissement Collectif" et les budgets annexes "Lotissements" : budget annexe Lotissement (La Chenaie 1, La Chenaie 2, La Chenaie 2 bis) ; budget annexe Lotissement La Chenaie 3 ; budget annexe Lotissement La Chenaie 4 ; budget annexe Lotissement Beaufort ; budget annexe Lotissement Champ Pasteur.

Après délibération, le conseil municipal, **par 1 voix contre, 2 abstentions et 19 voix pour**:

➤ **Approuve** les comptes de gestion 2022 dressés par le receveur municipal.

## 12 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal,  
Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BEILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

### 1 - Section de Fonctionnement :

◆ Excédent de clôture de **455 128,45 € (A)**

### 2 - Section d'Investissement :

◆ Excédent de clôture de **574 919,39 € (B)**

### Solde des Restes à réaliser :

- ◆ Déficit de **682 911,00 € (C)**

**Besoin de financement : 107 991,61 € (C – B)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 1 voix contre, 1 abstention et 20 voix pour :**

➤ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement + Dotation complémentaire en réserve : **455 128,45 €**

### **13 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BEILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

#### **1 - Section de Fonctionnement :**

- ◆ Excédent de clôture de **43 611,38 €**

#### **2 - Section d'Investissement :**

- ◆ Excédent de clôture de **359 861,18 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 1 voix contre, 1 abstention et 20 voix pour :**

➤ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Dotation complémentaire en réserve : **33 611,38 €**
- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) : **10 000,00 €**

### **14 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT (LA CHENAIE 1, LA CHENAIE 2, LA CHENAIE 2 BIS)**

Le conseil municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BEILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

#### **1 - Section de Fonctionnement :**

- ◆ Excédent de clôture de **201 883,42 €**

#### **2 - Section d'Investissement :**

- ◆ Excédent de clôture de **160 286,96 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 1 voix contre, 1 abstention et 20 voix pour :**

➤ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Report à la section d'investissement (compte 001) : **160 286,96 €**
- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) : **201 883,42 €**

## **15 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CHENAIE 3**

Le conseil municipal,  
Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BEILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

### **1 - Section de Fonctionnement :**

♦ Excédent de clôture de **22 292,72 €**

### **2 - Section d'Investissement :**

♦ Résultat de clôture de **0,00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 1 voix contre, 1 abstention et 20 voix pour** :

➤ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté (compte 002) : **22 292,72 €**

## **16 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CHENAIE 4**

Le conseil municipal,  
Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BEILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

### **1 - Section de Fonctionnement :**

♦ Déficit de clôture de **127 680,85 €**

### **2 - Section d'Investissement :**

♦ Déficit de clôture de **26 392,50 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 1 voix contre, 1 abstention et 20 voix pour** :

➤ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Report en dépense du déficit de la section d'investissement (compte 001) : **26 392,50 €**
- Report en dépense du déficit de fonctionnement reporté (compte 002) : **127 680,85 €**

## **17 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BEAUFORT**

Le conseil municipal,  
Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BEILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

### **1 - Section de Fonctionnement :**

♦ Déficit de clôture de **24 629,69 €**

## **2 - Section d'Investissement :**

♦ Résultat de clôture de **0,00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 1 voix contre, 1 abstention et 20 voix pour :**

➤ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Report en dépense du déficit de fonctionnement reporté (compte 002) : **24 629,69 €**

## **18 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CHAMP PASTEUR**

Le conseil municipal,  
Réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BEILLON, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

### **1 - Section de Fonctionnement :**

♦ Résultat de clôture de **0,00 €**

### **2 - Section d'Investissement :**

♦ Déficit de clôture de **17 710,00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 1 voix contre, 1 abstention et 20 voix pour :**

➤ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Report en dépense à la section d'investissement (compte 001) : **17 710,00 €**

## **19 - QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

### **CONSEIL MUNICIPAL**

Prochain CM : lundi 27 mars, à 20h00

Prochaines réunions budget :

- 2<sup>ème</sup> DOB jeudi 9 mars à 20h00
- Commission finances lundi 20 mars 20h00 (préparation vote BP)

**La séance est levée à 23h07.**

Rédacteur : Antoine CARRON

Fait à NOYAL-MUZILLAC, le 28 février 2023

Le Maire,  
Patrick BEILLON



Le secrétaire,  
Carole SAVARY

